



ACCUEIL [ACTUALITÉS](#) [PETITES ANNONCES](#) [ANNONCES LÉGALES](#) [COMMUNAUTÉ](#) JEUX [LOISIRS](#) LIENS

Rechercher

Vous êtes ici : [Accueil](#) > Article : Une journée pour faire évoluer les...

LES RICEYS

Une journée pour faire évoluer les pratiques

[Réagir](#)
[Envoyer](#)
[Imprimer](#)

Environ 80 professionnels ont participé à cette première journée. La Chambre d'agriculture prévoit déjà de reconduire l'expérience

Les viticulteurs avaient déjà l'occasion de s'informer sur les vignes biologiques lors des portes ouvertes proposées par l'Association interprofessionnelle des vins de l'agriculture biologique de Champagne et la fédération régionale des agrobiologistes.

Vendredi dernier, tous les professionnels de la vigne ont pu découvrir la nouvelle initiative de la Chambre d'agriculture de l'Aube, via le groupement de développement viticole : une journée « Terres de champagne, vigne et vin : itinéraires alternatifs ». « L'objectif est de faire découvrir la viticulture biologique et biodynamique, valoriser la viticulture raisonnée, faire évoluer les choses par rapport au Grenelle et entraîner une prise de conscience des viticulteurs. Nous voudrions les faire évoluer, pas forcément vers une certification, mais au moins dans les pratiques », explique Sébastien Carré, référent viticulture biologique pour la Chambre d'agriculture.

Viticulteurs donc, mais également distributeurs, conseillers viticoles, laboratoires œnologiques, ou tout simplement passionnés, ils ont été nombreux à répondre présent à cette première journée, axée en grande part sur le côté œnologique. Alain Réaut, président de la Fédération nationale interprofessionnelle des vins de l'agriculture biologique a ainsi fait le point sur les travaux concernant la charte européenne sur les vinifications biologiques qui devrait entrer en application pour les vendanges 2010. Celui-ci a en outre fait savoir que des listes d'intrants autorisés ou bannis avaient été dressées. Toutefois, certaines substances œnologiques posent encore problème entre les pays du Nord et ceux du Sud, à l'image du SO2.

Témoignages

Outre cette intervention et celle de Benjamin Blois, chercheur au laboratoire de climatologie de Dijon qui a démontré l'incidence du climat sur l'évolution de la pression parasitaire, la journée a surtout été l'occasion de faire partager sa propre expérience.

Nicolas Secondé, œnologue chez Oenolia Conseil, a ainsi détaillé les principes de base de sa société dont la méthodologie est basée sur une démarche HACCP élargie (limiter les impacts négatifs, respecter les spécificités et limiter les intrants).

L'après-midi, c'est Christophe Bonnet des champagne Nicolas Feuillatte qui a expliqué pourquoi le centre vinicole s'est ouvert au raisin bio. Auparavant, Colette Bonnet, vendeuse de raisins, a fait partager son expérience, s'étant tourné, il y a huit ans, vers le bio. Elle a récolté ses premiers raisins biologiques à la dernière vendange.

Un dialogue ouvert, auquel a également pris part Jean-Pierre Fleury, précurseur en matière de viticulture biologique, qui aura peut-être permis à certains professionnels de la vigne de se positionner par rapport au bio.

Bertrand Jacquinet, des Riceys, a toutefois regretté l'absence de professionnels de la santé à même d'expliquer l'impact de produits chimiques ou du bio sur la santé.



Agrandir la photo

Des interventions de professionnels mais surtout des témoignages ont ponctué cette journée dédiée aux itinéraires alternatifs en viticulture

Haut de page

Auteur : *Aurélie GUILLEMOT*
Article paru le : **25 mai 2010**

[Envoyer cet article à un\(e\) ami\(e\)](#)

[Imprimer cet article](#)

[> Articles sur le même thème](#)

[> Articles sur la même localité](#)

Les commentaires (0 commentaires)

[» Tous les commentaires](#)

Réagir à cet article ou alerter le modérateur *

Login (Email) :

Mot de passe :

[Mot de passe oublié?](#)

Votre commentaire :

Veuillez vous connecter pour pouvoir poster un commentaire !

* Vous avez la possibilité d'alerter le modérateur de tout contenu injurieux, diffamatoire ou raciste, attentatoire aux bonnes mœurs, à caractère violent ou pornographique, ou encore susceptible par leur nature de porter atteinte au respect de la personne humaine et de sa dignité, de l'égalité entre les femmes et les hommes, de la protection des enfants et des adolescents.

